



Ville de **HERMES** (60)
A l'attention de Grégory PALANDRE
Maire

Paris, Le 15 Février 2018

Objet : Labellisation officielle au label « Ville Active & Sportive » 2018-2019

Monsieur,

Le Conseil National des Villes Actives et Sportives (CNVAS) a l'honneur d'attribuer à votre ville le label « Ville Active & Sportive » à 1 laurier, pour une durée de 2 ans, suite à la cérémonie nationale de remise qui s'est tenue à Toulouse, le 1^e Février dernier.

Cette labellisation vient ainsi récompenser votre engagement en faveur des activités physiques et sportives, ainsi que le travail de vos services techniques et de vos bénévoles dans les associations de votre ville.

Nous espérons également que ce label représentera une motivation supplémentaire pour les projets sportifs à venir.

Cette labellisation pourra apparaître sur vos différents supports de communication, au travers du logo « Ville Active & Sportive » notifié de votre niveau de laurier attribué (transmis précédemment par email), sans ajout ou modification possible.

En vous renouvelant toutes nos félicitations pour votre labellisation, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Président du CNVAS
Marc SANCHEZ

